

- Les cours reprendront à compter du jeudi 16 septembre 2021.
- 2 cours d'essai sont accordés par élève, et uniquement jusqu'au 30 septembre 2021.
- Les encaissements des chèques auront lieu :
 - En Octobre 2021
 - En Novembre 2021
 - En Janvier 2022
- Toute absence doit être signalée au professeur concerné :
 - Sara : saraleclerc.prof@milledanses.fr
 - Morgane : morganedenmat.prof@milledanses.fr
 - Corentin : corentinmaignant.prof@milledanses.fr
 - Vanessa : vanessario.prof@milledanses.fr
- Les tenues de cours seront communiquées en septembre par les professeurs et consultable sur notre site internet
- Il y a 30 cours à l'année pour tous les cours, excepté le cours « Atelier parent-enfant » pour lequel il y a 15 cours.
Le calendrier de l'année est consultable sur notre site www.milledanses.fr.
Les salles sont attribuées tous les ans par la municipalité, en collaboration avec le conseil d'administration et les autres associations pour le partage des différentes salles.
Les dates des 30 cours sont donc susceptibles d'être modifiées en fonction des événements organisés par la commune de Saint-Grégoire ou en raison de décisions préfectorales. Nous mettrons tout en œuvre pour proposer une nouvelle date de cours en fonction des disponibilités des salles.
- Sauf imprévus, le gala aura lieu le week-end du 21 et 22 mai 2022